

# Orientations associatives et stratégiques

Projet associatif 2017-2027



# Introduction

Ce livret présente et regroupe les orientations associatives (2017-2027) et les orientations stratégiques de Cesap.

Pour plus de clarté, les orientations associatives sont divisées en deux grandes catégories :

- Celles relatives au "Management général"
- Celles reliées au "Cœur de métier"



**Ces orientations associatives relèvent de 4 piliers présents dans toute entreprise sociale :**



**1 - L'accompagnement** tout au long de la vie : précoce, scolaire , adulte, personne âgée.



**2 - L'expertise** métier : l'acquérir et la développer, la diffuser en interne et en externe, la mettre en œuvre.



**3 - Le rayonnement** associatif : plaidoyer, réseau, développement.



**4 - L'efficience** interne.

# Orientations associatives "Management général"



## Orientation associative

**MG 1** Contribuer à l'évolution des politiques publiques.

## Orientations stratégiques

- Renforcer la position de Cesap comme acteur de référence du polyhandicap.
  - Mettre en œuvre le volet polyhandicap de la stratégie quinquennale.
  - Contribuer à faire valoir les spécificités du polyhandicap dans la réforme de la tarification et défendre la notion de globalité des besoins des personnes polyhandicapées.
- 



## Orientation associative

- MG** **2** **Développer** l'association sur les territoires et vers de nouveaux champs.

### Orientations stratégiques

- Accroître l'action de Cesap par des réponses à AAP, la reprise d'établissements, les communautés de projets.
  - Développer notre action auprès de personnes en situation d'autres handicaps complexes et rares.
- 

## Orientation associative

- MG** **3** Contribuer aux **coopérations** et au développement des **réseaux**.

### Orientations stratégiques

- Définir l'offre de ressource et d'expertise sur les territoires des établissements d'implantation de Cesap.
  - Participer ou porter des structures de coopération dans la mesure où elles ont un projet compatible avec celui de Cesap.
  - Accompagner la transformation de l'offre par l'innovation dans les partenariats.
-



## Orientation associative

**MG 4** Poursuivre la démarche d'amélioration continue de **la qualité et la gestion des risques**.

## Orientations stratégiques

- Développer une culture du risque et de l'amélioration continue.
- Déployer la démarche qualité.
- Développer et fiabiliser le DUI.



## Orientation associative

MG

5

Poursuivre le déploiement d'une politique **des ressources humaines** en lien avec le public accompagné.

## Orientations stratégiques

- Inscrire la QVT au cœur de la politique RH.
- Améliorer la communication interne pour plus de mutualisation.
- Optimiser les ressources humaines.
- Développer une démarche de réduction des tensions sur les métiers pénuriques.
- Développer notre démarche de GPEC.

## Orientation associative

MG

6

**Adapter l'organisation** de Cesap pour améliorer le fonctionnement interne et s'adapter aux évolutions en cours.

## Orientations stratégiques

- Structurer les établissements et services d'un même territoire en pôle.
- Adapter l'organisation, les instances et les documents officiels aux évolutions du secteur.
- Déployer une gestion immobilière et patrimoniale au service des projets d'accompagnement et de QVT.
- Améliorer le suivi budgétaire des établissements et optimiser le pilotage financier.
- Rénover et développer les systèmes d'informations à tout niveau.
- Adopter une stratégie de communication.



# Orientations associatives "Cœur de métier "





## Orientation associative

**CM 1** Favoriser l'**accompagnement précoce** de l'enfant et de sa famille.

## Orientations stratégiques

- Élargir les compétences évaluatives de Cesap par des bilans pour les plus jeunes.
- Optimiser la réactivité et la qualité des réponses aux demandes d'accueil.

## Orientation associative

**CM 2** Offrir un **accompagnement adapté tout au long de la vie**.

## Orientations stratégiques

- Adapter les structures existantes à l'évolution des besoins du territoire.
- Faciliter l'inclusion sociale et accompagner le libre choix du lieu de vie.
- Prévenir les ruptures de parcours et faciliter les transitions.
- Repérer les besoins spécifiques des personnes vieillissantes.

## Orientation associative

### CM 3 Soutenir la technicité et le savoir faire.

#### CM 3.1 Renforcer les projets de soins dans les établissements et services.

### Orientations stratégiques

- Adapter l'offre de soins aux besoins des personnes par l'intégration continue de l'évolution des démarches thérapeutiques.
- Définir un projet de soin pour chaque projet d'établissement :
  - champ d'intervention,
  - prévention,
  - repérer, évaluer et soulager la douleur...
- Intégrer la démarche palliative au projet d'établissement et au projet de soins de la personne.
- Former en continu les professionnels salariés et libéraux aux nouvelles démarches et soutenir leurs bonnes pratiques.





---

## Orientation associative

Renforcer **la connaissance** et la déclinaison  
**CM 3.2 des méthodes référencées** dans  
l'accompagnement des comportements-défi.

## Orientations stratégiques

- Former aux comportements défis, aux méthodes pédagogiques et d'évaluations référencées et consolider notre démarche de soins spécifiques.
- Favoriser la diffusion pédagogique des connaissances sur l'accompagnement, les relais et le répit des aidants et des professionnels

## Orientation associative

### **CM 3.3** Faciliter **la communication et l'apprentissage** des personnes accompagnées.

## Orientations stratégiques

- Développer l'apprentissage à tous les âges de la personne par des approches variées.
- Maintenir et/ou développer les capacités de communication de la personne nouvellement accueillie.
- Associer les parents/familles aux techniques de communication et d'apprentissage.



## Orientation associative

### **CM 3.4** Œuvrer en faveur de la **scolarisation**.

## Orientations stratégiques

- Faire progresser l'inclusion en milieu scolaire ordinaire.
  - Augmenter et améliorer la scolarisation adaptée en établissement.
- 



## Orientation associative

**CM 3.5** Contribuer à **la connaissance sur le polyhandicap** et à la **formation** des professionnels.

## Orientations stratégiques

- Participer aux études et recherches et appuyer le développement et la diffusion des connaissances.
- Conduire une politique associative de formation.
- Analyser et renouveler la pertinence des approches médico-éducatives.



**A lire et relire sans modération...**



62 rue de la glacière,  
Paris 75013

[www.cesap.asso.fr](http://www.cesap.asso.fr)  
[contact@cesap.asso.fr](mailto:contact@cesap.asso.fr)